COMMUNE DE
MONTREUX

Montreux, le 03.12.2012

RAPPORT

au Conseil communal de Montreux

de la commission nommée pour l'examen de la prise en considération ou non du postulat
Pour une exploitation continue du bâtiment de la gare des Avants au bénéfice de la population suite au retrait du MOB

Président :	Allenbach Christian (Les Verts)
Membres :	Patrick Aubort (PLR)
	Florian Despond (PLR)
	Bernard Gret (PLR)
	Anthony Huys (SOC)
	Marcel Jost (UDC)
	Tal Luder (ML)
	Pierre-Yves Nussbaum (SOC)
	Rudolf Thomann (PLR)
	Michel Zulauf (SOC)

Monsieur le Président, Mesdames, Messieurs,

Votre commission s'est réunie au complet le 1er novembre 2012 à la villa Mounsey en présence de Madame E.Willi Municipale, et de Messieurs Nicoulin et Gétaz, représentant la Société des Intérêts des Avants (SIA), à l'origine de la pétition demandant le maintien d'une exploitation continue de la gare des Avants, signée par 529 habitants de la région. Nous remercions ces personnes pour les précisions et les réponses apportées aux questions des commissaires.

En préambule, les représentants des pétitionnaires rappellent que la décision du MOB de fermer la gare des Avants, suite à la centralisation de la gestion du trafic à Montreux, s'ajoutant à la fermeture du bureau de poste et à celle de l'école, porte un grave préjudice à la vie socio-économique des Avants. La SIA s'en est préoccupée depuis plusieurs années déjà et a fait des propositions à la Municipalité de Montreux et aux différents partenaires, notamment au travers du document "Les Avants 2014", et par le biais du postulat Gétaz approuvé il y a 4 ans par le Conseil communal demandant la création de lieux multi-services. Des discussions ont déjà eu lieu, avec des perspectives encourageantes de la part du MOB et de la Municipalité. Cette dernière a proposé la constitution d'une fondation chargée de l'exploitation d'un tel centre, ce qui lui permettrait de recevoir des subventions, d'engager du personnel et de signer des contrats le cas échéant. Il est suggéré d'ouvrir une "agence postale" qui proposerait certains services postaux, subventionnés par la Poste, à côté de diverses prestations commerciales telles que vente de souvenirs, boissons et friandises pour assurer une rentabilité suffisante. Le MOB pourrait également confier la vente de billets à ce guichet contre rémunération. On pourrait aussi y développer un centre d'accueil et d'information sur le Parc régional Gruyère-Pays-d'en-Haut, pour lequel le village des Avants fait office de "porte d'entrée" naturel. On pourrait y aménager également un centre culturel permettant de faire des expositions et de mettre en évidence les activités artisanales locales (travail du bois, produits laitiers etc.).Le MOB a déjà donné une réponse positive à ces propositions, en acceptant d'investir Fr 140'000.- dans la rénovation du bâtiment de la gare pour le mettre en location à disposition de ces différentes activités.

Le président de la SIA précise, en réponse à une question, qu'un businessplan n'a pas encore été établi mais qu'il sera fait dès que les actions réalisables auront été précisées.

Madame Willi prie la Commission de bien vouloir excuser Monsieur le Syndic Wehrli, en charge de ce dossier, et qui est malheureusement retenu par une autre séance. Elle explique que la Municipalité soutient la prise en considération de cette pétition et qu'elle serait prête à envisager un soutien financier, en partenariat avec d'autres instances intéressées, pour autant que des bénévoles s'engagent aussi dans le projet. L'avenir est désormais entre les mains de la SIA et des pétitionnaires pour développer

les idées émises et concrétiser l'engagement des personnes bénévoles indispensables à leur mise en oeuvre durable.

Dans la discussion, certains commissaires font état de leurs doutes sur la rentabilité d'un tel projet, et craignent que la Commune ne soit entrainée dans un engagement financier permanent et que d'autres villages, prenant exemple sur ce cas, ne réclament aussi un appui financier.

Un autre commissaire demande, au vu des oppositions de certains villageois à des projets antérieurs, si ceux-ci sont prêts à accueillir maintenant d'autres activités commerciales susceptibles de revitaliser les Avants et d'attirer d'autres habitants. Le président de la SIA lui répond par l'affirmative.

Un autre souligne les difficultés qu'il y a à réaliser des projets de développement dans le village, en rapport avec les atermoiements et les exigences des autorités chargées de l'aménagement du territoire.

D'autres citent à l'appui de cette pétition l'exemple du succès d'un tel centre multiservices pour la vie socio-économique d'un village en France.

Ayant fait le tour des questions et des réponses, tous les commissaires reconnaissent l'intérêt qu'il y a à poursuivre les pistes suggérées par les pétitionnaires, pour maintenir une vie socio-économique dans le village des Avants et plus généralement dans les villages de la Commune et éviter qu'ils ne soient réduits à des dortoirs. Le vote final reflète cette position.

Amendement

Conclusion

En conclusion, c'est à l'unanimité que la commission vous recommande , Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs de prendre en considération la pétition "Pour une exploitation continue du bâtiment de la gare des Avants au bénéfice de la population suite au retrait du MOB".

Le président-rapporteur
C.Allenbach

10 oui, 0 non, 0 abstention.

Le président-rapporteur
Allenbach Christian (Les Verts)